

**FICHE DE CANDIDATURE A L'ADMISSION EN CLASSE A HORAIRE AMENAGE  
FOOTBALL**

NOM du joueur (majuscules) : ..... Prénom : .....

Né le : ..... à : .....

Ecole de provenance : .....

Club : ..... N° de licence FFF (obligatoire) : .....

Poste joué : ..... GAUCHER ou DROITIER (Entourer la mention)

**RESPONSABLE LEGAL DU CANDIDAT**

NOM (majuscules) : ..... Prénom : .....

Adresse complète :  
.....  
.....

N° de téléphone : .....

Ou à défaut autre n° permettant de joindre la famille

N° : ..... Chez M./Mme : .....

Demande l'inscription de mon enfant au concours de recrutement de la Classe à Horaires Aménagés de Football

Fait à ..... Le : .....

Signature :

Le candidat,

Le responsable Légal,

**FICHE DE CONTROLE MEDICAL EN VUE D'UNE PRATIQUE PHYSIQUE INTENSE**

Je soussigné(e), Docteur \_\_\_\_\_

Certifie avoir examiné ce jour M/Mlle \_\_\_\_\_

Et constate qu'il/elle ne présente aucune contre-indication cliniquement décelable à la pratique du football.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Cachet et signature

## L'ADMISSION

a) Sur le plan scolaire

Un niveau scolaire convenable est exigé pour l'admission en Classe à Horaire Aménagé Football.

Ce niveau scolaire, ***ainsi que le comportement général***, seront appréciés par une commission de recrutement, au travers des notes et appréciations de l'année antérieure.

b) Sur le plan médical

Votre enfant doit subir un examen médical, effectué par le Médecin de votre choix.

c) Sur le plan sportif

Votre enfant devra être capable de satisfaire à un certain nombre de tests physiques et techniques de la Fédération Française de Football, adaptés à leur niveau :

***Tests Techniques***

Parcours chronométré de conduite de balle  
Parcours de vitesse  
Jonglages Pied droit, Pied gauche et Tête

***Observation Jeux***

Jeux réduits avec/sans Gardiens de but

### Les membres du jury

Le jury terrain est composé du responsable technique de la Classe à Horaire Aménagé, du responsable de l'école de football de l'U.S AIGREFEUILLE, club chargé de mettre à disposition de la classe foot ses installations et d'en assurer le soutien technique. Il est précisé que la décision finale restera du ressort du responsable technique de la classe foot du collège, ce dernier ayant en charge la rédaction de la liste des joueurs proposés au jury scolaire.

Le jury scolaire est composé de Professeur d'éducation physique coordonnateur du Collège, du responsable technique de la Classe à Horaire Aménagé et présidé par le/la Principal(e) du Collège.

L'admission sera prononcée par Monsieur le Principal du collège à partir du 26 Juin 2023.